

*Littérature de colportage au XVIII^e siècle : les livres de la Bibliothèque bleue
de l'imprimeur Pierre Chalopin à Caen*

AGOPIAN Jean-Baptiste (L2 Lettres)

BAYLE Toscane (L3 Histoire)

MAIGNIEN Arnault (L3 Histoire/Géographie)

MOREL Solène (L2 Lettres)

Collège Lettres et Histoire de l'université Lyon 3

Sous la direction de : Mme. EDOUARD Sylvène et M. JACOB François

INTRODUCTION ET DÉFINITION DE L'OBJET

I-COMMERCE DU LIVRE AU XVIIIÈ SIÈCLE : ÉDITION, PUBLICATION ET DISTRIBUTION

A/ Petite histoire de l'imprimé et de sa diffusion jusqu'au XVIII^e siècle

B/ Le cas de la maison Chalopin : Une affaire familiale florissante

II-LA BIBLIOTHÈQUE BLEUE AU XVIII^e SIÈCLE

A/ Constitution et classification du Corpus

B/ Public auquel se destinent les livrets de la Bibliothèque bleue

C/ Thèmes et motifs récurrents du Corpus

D/ Références entre les œuvres au sein de la Bibliothèque bleue en Europe

E/ Enjeux sociaux et religieux de la diffusion des livrets

III-LE CORPUS

A/ Présentation des exemplaires

B/ L'exemple de *Richard sans Peur*

C/ L'exemple de *Robert le Diable*

D/ Des exemples de réadaptation de contes par la Bibliothèque bleue

E/ Images et illustrations

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION ET DÉFINITION DE L'OBJET

Par un regain d'intérêt pour les savoirs de la culture populaire de la part des historiens et des littéraires depuis une vingtaine d'années, l'étude des ouvrages de la Bibliothèque bleue mêle les deux champs d'étude dans une approche interdisciplinaire du « patrimoine écrit¹ ». Le nombre important d'exemplaires dans l'espace et le temps, leur grande diversité (religion, instruction, fiction) ainsi que l'aspect sériel leur vaut le titre de « Bibliothèque » dès le XVI^e siècle.

La Bibliothèque bleue a plusieurs origines. Selon J-L. Marais, le nom peut venir de la couleur du papier de couverture (car c'est du « papier à sucre » qui est souvent bleu mais peut également être orange, jaune, lilas ou rose), ou du qualificatif des œuvres contenues. En effet, l'expression de Molière dans *Tartuffe*, « Voilà les contes bleus qu'il faut pour vous plaire », est liée à la notion de divertissement, composée d'anciens et de nouveaux romans². D'après Michel Pastoureau, cette couleur est associée à la notion de morale sous l'Ancien Régime³. Or, malgré cette cohérence entre la couleur symbolique du support et son contenu, il n'en reste pas moins que ce choix du bleu comme couverture ne résulte pas d'un choix « métaphorique » mais est plutôt lié à des questions purement économiques. Cette couverture bleue était initialement destinée à être reliée mais pour des raisons économiques cette étape ne fut jamais appliquée pour les ouvrages de la Bibliothèque bleue. Depuis le XVI^e siècle, ils sont bon marché (entre 1 et 4 sols), l'impression est très peu soignée, la trame du papier est grossière et trop fine. Par ailleurs, les livrets sont mal paginés voire sans pagination. L'encrage est irrégulier et certaines pages sont effacées entièrement ou partiellement ce qui rend la lecture difficile. Il y a aussi de nombreuses fautes typographiques ou de mots répétés. Le format de ces livrets varie entre 12x7 cm et 22x15 cm et comporte entre 8 et 200 pages. Ces livrets comportent quelques illustrations mais se caractérisent souvent par une absence du nom de l'auteur ainsi que de la date d'impression.

On accorde, selon une tradition remontant au XIX^e siècle, l'invention de la Bibliothèque bleue à l'imprimeur Nicolas Oudot au tout début du XVII^e siècle dans son imprimerie le « Chapon d'or » située à Troyes. Toutefois, d'après des études contemporaines, les origines de la Bibliothèque bleue font encore débat. Il se pourrait que les ouvrages de la Bibliothèque bleue des Oudot ne soient que des rééditions raccourcies et plus économiques d'ouvrages plus anciens. Ce phénomène est repéré, quelques années avant Nicolas Oudot, à Lyon où le marché du livre bon marché s'est largement développé grâce à des éditeurs comme Claude Nourry ou Benît Rigaud, par exemple⁴. Chez ces imprimeurs-libraires lyonnais, certains titres de la Bibliothèque bleue ont été publiés avant

¹ Fabienne Henriot (dir.), *La fabrique du patrimoine écrit. Objets, acteurs, usages sociaux*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2019.

² Jean-Luc Marais, « Littérature et culture 'populaires' aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*. Tome 87, numéro 1, 1980, p. 65-105

³ Michel Pastoureau, *Bleu. Histoire d'une couleur*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

⁴ Pascale Mounier, « Les antécédents lyonnais de la bibliothèque bleue au XVI^e siècle : la constitution d'un romanescque pour le grand public », *Littératures*, 2015, 72, p. 191-216.

ceux d'Oudot. Les origines des ouvrages de la Bibliothèque bleue restent donc incertaines. *L'Histoire des nobles prouesses et vaillances de Gallien restauré*, imprimée chez Oudot en 1606, remonte ainsi à une édition plus ancienne, chez Jehan Juhunot, à Paris, en 1521.

Malgré cela, la Bibliothèque bleue a été considérée comme troyenne pendant plus de deux siècles. Puis ces éditions furent concurrencées au XVIII^e siècle par d'autres, notamment à Caen avec les imprimeurs Chalopin. L'imprimerie s'était développée dans ce centre secondaire grâce à l'amélioration des techniques et de l'artisanat ainsi que par l'essor du commerce du livre bleu diffusé par colportage. De surcroît, la crise de l'industrie papetière depuis le XIII^e siècle en Champagne favorisa la diffusion et l'édition d'ouvrages peu coûteux. Cette tendance témoigne également d'un attrait graduel des populations pour cette littérature pour plusieurs raisons : la première est le taux d'alphabétisation très fort dans le nord-est de la France⁵, et la deuxième est la présence de foires qui permettent la diffusion de ces ouvrages⁶.

1. Le commerce du livre au XVIII^e siècle : édition, publication et distribution

1.1. Petite histoire de l'imprimé et de sa diffusion jusqu'au XVIII^e siècle

Le marché du livre en France évolue entre l'arrivée de l'imprimerie dans les années 1470 et le début du XVIII^e siècle. Cette évolution n'est pas linéaire mais plutôt influencée par des causes externes comme l'impact des conflits⁷. Jusqu'aux années 1490, l'installation des imprimeurs fut surtout déterminée par la proximité d'un marché ou d'une foire pour des raisons économiques. Les deux premiers grands centres furent donc Paris et Lyon où des dynasties d'imprimeurs et de libraires prospérèrent. Le libraire devint vite une figure importante du marché, d'une part en contribuant à l'enrichissement des catalogues et à leur financement comme éditeur, et d'autre part en servant de relais dans les réseaux de commercialisation du livre. Dès le milieu du XVI^e siècle, l'industrie du livre devint un monopole urbain. Mais, à cette même époque, de nouveaux acteurs émergent, comme les protestants. L'imprimé permet alors de diffuser en partie les nouvelles idées comme il permet à leurs détracteurs de répondre. Le nombre de textes catholiques a ainsi augmenté et de nouvelles formes du livre se développent, comme les libelles et les pamphlets, et permettent de toucher un large public. La diffusion large des imprimés et de leurs contenus inquiéta très tôt

⁵ François Furet et Jacques Ozouf, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Ferry*, 2 vol., Paris, Éditions de Minuit, 1977.

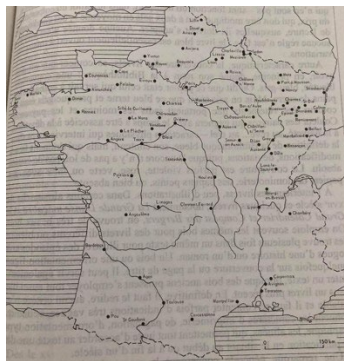
⁶ Mathilde Le Roc'h-Morgère, *Devenir imprimeur-libraire en Basse-Normandie au XVIII^e siècle, Les stratégies de la maison Chalopin*, Thèse de l'École nationale des Chartes, 2013, 2 vol.

⁷ Malcolm Walsby, « Les étapes du développement du marché du livre imprimé en France du XV^e au début du XVII^e siècle », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2020/3 (n°67-3), p. 5-29

les autorités ecclésiastiques puis les autorités civiles dans le contexte de l'émergence de la Réforme, soutenue, entre autres, par les presses genevoises. Édits et ordonnances se multiplièrent pour censurer, surveiller et punir. Les troubles affectèrent le marché du livre et, au début du XVII^e siècle, son économie devint fragile. La ville de Lyon perdit ainsi son importance, tandis que des villes comme Troyes ou Rouen émergèrent avec leurs spécialités : la Bibliothèque bleue pour Troyes par exemple. La forme du livre changea aussi : les petits livrets de médiocre qualité devinrent populaires car moins coûteux⁸.

Au début du XVIII^e siècle, les conditions du succès demeuraient toujours économiques, en particulier avec les foires constituant le plus sûr moyen de diffusion et le plus rapide à l'échelle du royaume. Malgré un déclin progressif entamé à partir du XVI^e siècle, les foires connurent un léger regain de croissance sous Colbert et Turgot qui furent aussi à l'origine d'une audacieuse politique d'aménagement du territoire. Avec la création de nouvelles routes, certaines zones du royaume furent désenclavées et les échanges entre les villes commerciales augmentèrent. Ces progrès, dès le règne de Louis XIV, marquent un tournant majeur dans le processus de circulation des ouvrages de la Bibliothèque bleue. La carte des imprimeurs de livrets de la Bibliothèque bleue en France aux XVIII^e et XIX^e siècles, montre que la France du Nord, de langue d'Oïl, concentre l'essentiel des centres d'imprimerie du royaume, en particulier à l'est et surtout en Champagne où les foires demeuraient importantes⁹. Il existe donc une corrélation entre les centres d'imprimerie et les foires. En effet, les principaux centres d'imprimerie se localisent dans les villes de foires comme Troyes ou Reims.

Imprimeurs de livrets de la Bibliothèque bleue en France aux XVIII^e et XIX^e siècles¹⁰



Les foires contribuèrent longtemps au succès du marché du livre, en dépit de leur déclin. Puis, avec l'émergence du colportage, les foires perdirent leur monopole commercial. Cette pratique

⁸ Véronique Sarrazin, « L'affichage des prix et la promotion des livres dans les annonces de librairie au XVIII^e siècle », Annie Charon, Claire Lesage, Ève Netchine (dir.), *Le Livre entre le commerce et l'histoire des idées : Les catalogues de libraires (XV^e-XIX^e siècle)*, Paris, Publications de l'École nationale des Chartes, 2011, p. 103-126.

⁹ Lise Andries, Geneviève Bollème, *La Bibliothèque bleue. Littérature de colportage*, Paris, Robert Laffont, 2003.

¹⁰ *Ibid.*

d'abord urbaine se généralisa rapidement à l'ensemble du royaume dès le début du XVIII^e siècle. Dès lors, les marchands s'adressèrent directement aux fabricants, aux imprimeurs, sans attendre le moment des foires. De même, le vendeur s'adapta à ces nouvelles circonstances. Le « siècle des Lumières » apporta le livre à soi grâce au colportage. Ce n'est plus l'homme qui allait au livre mais le livre qui venait à lui. Le colportage est une première forme de distribution du livre à l'échelle du royaume et un moyen de diffusion de la « culture populaire » pour reprendre l'expression de Robert Mandrou¹¹. Les colporteurs pouvaient servir de grossistes pour les forains et proposer une marchandise variée de livres savants et populaires¹². Ils couvraient parfois de grandes distances, reliant Avignon et Lyon, ou encore Paris l'été et la Normandie, l'hiver. Dans le cas de la Bibliothèque bleue, il existait un trafic de longue distance. Tout comme pour les imprimeries, le colportage était minutieusement réglementé et des mesures successives se multiplièrent afin d'éviter la contrebande. Certains marchands venaient ainsi de loin pour s'approvisionner à Troyes chez les Oudot mais ce sont les colporteurs qui assuraient l'essentiel de la diffusion. En dépit des soupçons pesant sur leur profession, en lien avec la diffusion de livres interdits, les colporteurs furent de plus en plus nombreux : à Paris, du XVII^e au XVIII^e siècle, leur nombre doubla voire tripla presque en passant de 46 colporteurs à 120. Au XIX^e siècle, en France, ce ne sont pas moins de 3500 personnes qui étaient concernées par cette activité alors que le colportage commençait à disparaître avec l'apparition et la diffusion de journaux hebdomadaires et quotidiens depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. Il n'en reste pas moins que les colporteurs demeuraient les premiers médiateurs d'une culture populaire en pourvoyant un savoir oral et écrit, reflet des mentalités.

1.2. Le cas de la maison Chalopin : Une affaire familiale florissante

Dans sa thèse, Mathilde Le Roc'h-Morgère apporte de nombreuses informations concernant la création et l'établissement de la maison Chalopin en Basse-Normandie ainsi que son évolution durant l'époque moderne qui amena la librairie à devenir aussi une imprimerie¹³. En effet, la maison Chalopin fut d'abord une simple librairie, créée en 1666 par Charles Chalopin à Caen, en Normandie. Puis, elle évolua jusqu'à devenir une imprimerie-librairie, grâce à Pierre Chalopin au cours du XVIII^e siècle. C'est dans la première moitié du XIX^e siècle, en 1832, avec la mort de Pierre-Théodore Chalopin, que l'imprimerie disparut. La production des livrets de la Bibliothèque bleue

¹¹ Robert Mandrou, « Littérature de colportage et mentalités paysannes XVII^e et XVIII^e siècles », *Études rurales*, n°15, 1964, p. 72-85

¹² Henri-Jean Martin, « Culture écrite et culture orale, culture savante et culture populaire dans la France d'Ancien Régime », *Journal des Savants*, 1975, n° 3-4, p. 225-282.

¹³ Mathilde Le Roc'h-Morgère, *Devenir imprimeur-libraire en Basse-Normandie au XVIII^e siècle, Les stratégies de la maison Chalopin*, Paris, Publications de École nationale des Chartes, 2013, p. 49-54.

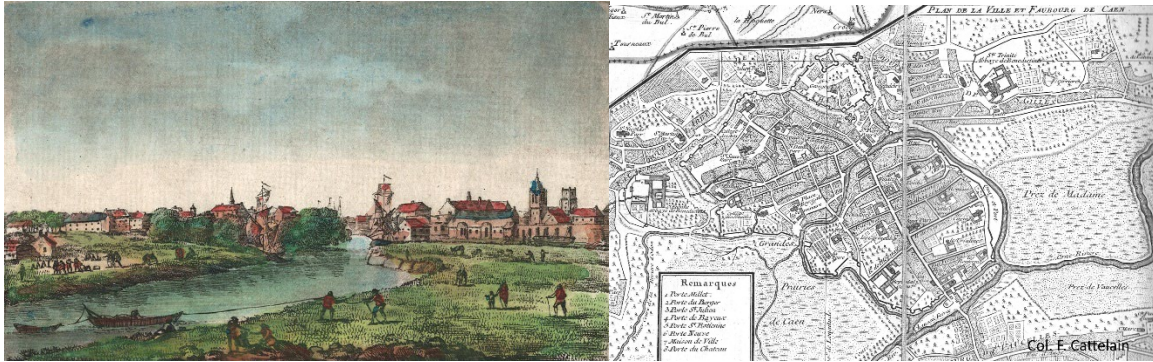
coïncide avec cette évolution. À partir des archives comptables, tenues par les Chalopin entre 1730 jusqu'à 1789, et des archives notariales, de juridictions ou encore de plans cadastraux, Mathilde Le Roc'h-Morgère a pu reconstituer la situation économique des Chalopin au XVIII^e siècle et du commerce du livre de colportage en Normandie sous l'Ancien Régime. Il apparaît que la ville de Caen, à partir de la fin du XVII^e siècle, était très largement alphabétisée, à 80%. Cette proportion est alors très importante par rapport à la moyenne du royaume qui se situe entre 29% et 14% d'après les travaux pionniers de Roger Chartier. Cependant, ces chiffres sont approximatifs car ils se basent sur la capacité à signer dans les registres paroissiaux et non sur celle de pouvoir lire un ouvrage. En effet, il est difficile d'évaluer exactement l'accès à la lecture : savoir signer n'est pas forcément savoir lire et l'on peut aussi savoir lire et ne pas savoir signer. Malgré tout il demeure incontestable qu'au cours du XVIII^e siècle, l'alphabétisation est en constante progression puisqu'à la veille de la Révolution, alors que 47% des Français et 27% des Françaises savent lire et écrire, ce chiffre s'élève à 60% pour les artisans et ouvriers, avec malgré tout de fortes disparités territoriales et sociales¹⁴. On peut donc penser que le succès de la Bibliothèque bleue accompagne cette croissance de l'alphabétisation comme en atteste la multiplication des centres d'imprimerie et du nombre de colporteurs. Nous avons bien ici un cas de corrélation positive puisque la littérature de colportage développe l'alphabétisation de même que l'alphabétisation entraîne un accroissement de la demande et donc de l'industrie du livre.

Dans ce contexte favorable, Charles Chalopin, le premier, ne négligea aucune demande en vendant ses livres moins chers, se démarquant ainsi des autres libraires de la région. La librairie Chalopin, sous sa direction, faisait partie d'un réseau d'approvisionnement passant par Paris, Rouen et Lyon. Charles établit son entreprise, rue Froide, en 1720.

Vues de Caen au XVIII^e siècle¹⁵

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ <https://levraiporraitdecaen.fr/salle-caen-xviii/>



Son fils René lui succéda avec l'idée de créer une imprimerie mais la ville de Caen limita alors le nombre d'imprimeur dans la ville à quatre. Ce fut, plus tard, sous l'impulsion de Pierre Chalopin que l'établissement devint une imprimerie-librairie en prenant la place de l'imprimeur Doublet en 1758. Pierre Chalopin équipa alors son entreprise de 4 presses d'occasion, puis de deux autres à la fin du siècle. Les caractères de ces presses étaient des caractères dits « grand public » et non pas des caractères destinés à des ouvrages soignés plus onéreux. Enfin, les éditions de la Bibliothèque bleue au, Pierre Jean-Aimé Chalopin, fils du précédent, poursuivit l'activité en 1788 et imprima les exemplaires de notre corpus.

Cette entreprise familiale assura sa prospérité grâce à une stricte et rigoureuse gestion financière reposant sur la manipulation habile du crédit qui se faisait alors par le moyen de « billets à ordre »¹⁶. Ses ventes, par ailleurs, était assurée par ses ouvrages peu onéreux, comme ceux de la Bibliothèque bleue, qui étaient pour la plupart des ouvrages religieux, destinés aux écoles et à l'éducation, ou des almanachs. Les formats des ouvrages étaient petits, destinés à être produits en masse pour un large public et furent souvent des rééditions d'ouvrages anciens. Enfin, l'entreprise bénéficia du soutien des autorités par la création d'une sorte de domaine public des œuvres qui leur permirent de produire et de vendre des « classiques ».

2. La Bibliothèque bleue au XVIII^e siècle

2.1. Un Corpus pour un public plus large

Les romans chevaleresques, qui étaient des éditions dites « savantes » disponibles pour un large public (donc notion de populaire), furent le premier genre de la Bibliothèque : « Tous les hommes (...) ont besoin d'histoires plus ou moins exagérées, qui relèvent de la grandeur de leur

¹⁶ R. Ley, « Les règlements commerciaux en foires de Caen et de Guibray sous l'Ancien Régime. L'exemple des Legueult, marchands-drapiers, à Vire », *Annales de Normandie*, 1975, 25-3, p. 182.

origine par quelques fables épiques. La bibliothèque qui se compose de ces merveilleuses traditions écrites est la véritable bibliothèque du peuple¹⁷. » Mais trois problèmes se posent par rapport au contenu de la Bibliothèque bleue : la première est la datation qui peut être floue ou absente. La deuxième est l'infime partie des ouvrages qui est conservée sur l'ensemble des catalogues de l'époque. Troisièmement, le corpus n'est pas un corpus stable car il s'est développé sur deux siècles. Marie-Dominique Leclerc rappelle que le fonds conservé n'est pas comparable à la diversité des siècles précédents. Concernant la classification, Jean Luc Marais distingue trois genres : les livrets religieux qui sont majoritaires, les livrets techniques comme les syllabaires ou abécédaires ou encore des récits de fiction¹⁸.

Tableau de classification des matières¹⁹

	CATALOGUE MORIN ¹	INVENTAIRE 1789 ²
HISTOIRE SAINTE, ÉCRITURE ³	4,9 % (68)	12,5 % (55671)
HAGIOGRAPHIE ET PÉLERINAGE ⁴	4,9 % (60)	8,3 % (36707)
CANTIQUES ET NOËLS	11,6 % (161)	9,2 % (40746)
INSTRUCTION ET ÉDIFICATION RELIGIEUSE	6,7 % (93)	12,7 % (56548)
TOTAL RELIGION	28,1 % (391)	42,7 % (189672)
CONTES DE FÉES	5,5 % (76)	6,5 % (28788)
ROMANS DE CHEVALERIE	12,7 % (177)	8 % (35314)
ROMANS, NOUVELLES, CONTES, FACÉTIES ⁵	13,2 % (184)	8,8 % (39200)
BURLESQUE ET POISSARD	1,7 % (24)	2,9 % (12839)
THÉÂTRE	5,3 % (74)	2,2 % (9693)
CHANSONS	2,9 % (40)	0,4 % (1775)
TOTAL FICTION	41,4 % (575)	28,8 % (127609)

Les livres, relevant du genre religieux (environ 30% d'après Marie-Dominique Leclerc), sont le plus souvent des histoires saintes, de pèlerinages, de cantiques, enfin d'instruction et d'édifications religieuses. La plupart d'entre eux ont soutenu la Réforme catholique tout au long du XVIII^e siècle. Dans l'ensemble du corpus, ils sont les plus illustrés. Ainsi, *Les Figures de la Sainte Bible* contient 82 bois gravés. La grande richesse de l'illustration dans les textes religieux permet de favoriser l'accès de ces textes aux personnes illettrées. Concernant les cantiques de Noël rapportant des scènes de la nativité, Henri-Jean Martin indique qu'il s'agit de *Best Sellers* de la Bibliothèque bleue favorisant la « piété populaire » et permettant ainsi au peuple de participer au culte religieux, entre autres par

¹⁷ Marie-Dominique Leclerc, Alain Robert, *Des éditions au succès populaire, les livrets de la Bibliothèque bleue, XVII^e – XIX^e siècles. Présentation, anthologie, catalogue*, CDDP, 2 vol., Troyes, 1986, Tome I, p. 21.

¹⁸ Jean-Luc Marais, art. cité, p. 65-105

¹⁹ Henri-Jean Martin, art. cité, p. 246.

le chant²⁰. Dans le genre prosopographique, les livrets relevant de la fiction recouvrent les contes de fées, les romans de chevalerie, les romans, les nouvelles, les contes et les facéties, burlesques et poissards, théâtres et chansons. Certains contes sont des emprunts des œuvres de Charles Perrault, de Madame d'Aulnoy ou encore de la comtesse de Murat. Les romans chevaleresques de la Bibliothèque bleue, qui connurent un vif succès, reprenaient aussi des personnages fictifs ou réels dont les exploits nourrirent ce genre de longue date. Bien différent fut le registre de l'instruction et de l'information sous forme d'abécédaires, de syllabaires, de traités de civilité, d'arithmétique, de modèles épistolaires, de conversations, de jeux, de morales, de satires, d'informations, faits divers, politique, satires des conditions sociales, pronostications, recettes magiques, techniques de la vie, histoires et itinéraires. Certains ouvrages de la Bibliothèque bleue furent aussi des livrets techniques qui abordaient des sujets très variés d'anatomie ou encore de botanique. Le fonds est donc extrêmement riche et varié.

Culture populaire ? La notion de littérature populaire s'oppose à la notion d'écriture et de littérature dite « savante » réservée à une certaine « élite sociale ». La notion de « populaire » est aussi dans le choix de la présentation de l'œuvre. Les ouvrages savants sont souvent ornés de reliures alors que ceux dits populaires sont de petits ouvrages, couverts d'un papier bleu ou gris. Le papier est souvent de très mauvaise qualité, mal imprimé et les illustrations ne semblent pas toujours avoir un rapport avec le texte car, dans un but économique, les imprimeurs réutilisent certaines illustrations dans des ouvrages différents. Au début de l'histoire de l'édition, les ouvrages populaires et savants ont du mal à être différenciés puis c'est avec le temps que les deux genres vont se différencier. Les ouvrages de la Bibliothèque bleue sont alors décrits comme « des traductions informes²¹ » et « écrits d'une manière si barbare²² » qui montrent bien l'importance de la forme et de la présentation des œuvres.

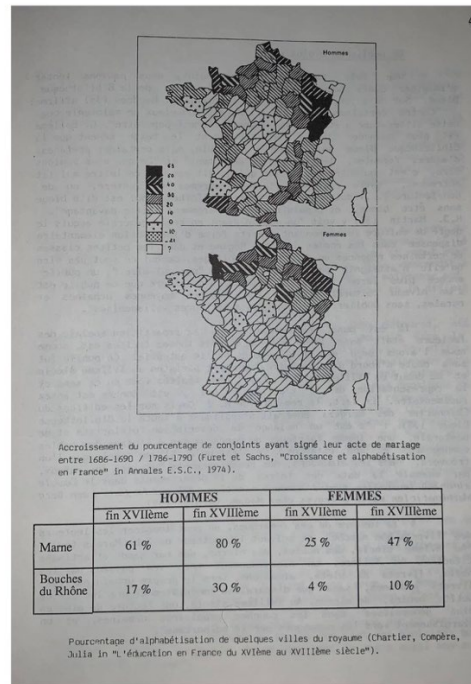
Mais que faut-il entendre par le caractère populaire du public ? ce dernier doit nécessairement posséder un certain niveau d'alphabétisation. D'après l'étude de Magiollo, de 1877, qui se base sur la capacité à signer repérée dans les actes de mariage même si savoir signer ne signifie pas toujours savoir lire, à la fin du XVIII^e siècle, 80% des Français du Nord savaient lire et écrire

²⁰ Henri-Jean Martin, art. cité, p. 247-248.

²¹ Élisabeth Gaucher, « La représentation du surnaturel dans les réécritures de *Robert le Diable* », Thierry Delcourt et Élisabeth Parinet (dir.), *La Bibliothèque bleue et les littératures de colportage*, Paris, H. Champion, Genève, Droz, 2000, p. 155 : « Je sais bien que dans l'état où sont ces ouvrages, il n'est guères possible d'en juger : outre qu'ils ne sont presque tous que des traductions informes, ils sont écrits d'une manière si barbare, que vous auriez de la peine à les entendre ; ce sont de vieux tableaux qu'il faut raccommodez après les avoir bien lavés, et à plusieurs desquels il faut mettre des fonds [...]. L'Auteur ne s'est pas contenté de les rajeunir, il a tâché de les rendre dignes de toutes sortes de Lecteurs, en les refondant entièrement, et en y ajoutant des situations et des épisodes nouveaux. » Extrait tiré de la préface de Jean de Castilhon à son édition de *Robert le Diable*.

²² *Idem*.

contre seulement 30% dans le sud²³. Les hommes sont en général plus alphabétisés que les femmes, et, dans le Nord toujours, à la fin du XVIII^e siècle, 80% des hommes sont alphabétisés contre 47% de femmes. En un siècle, entre la fin du XVII^e et la fin du XVIII^e siècle, la population semble largement s’alphabétiser. Robert Mandrou informe d’ailleurs sur la lecture collective des livres de la Bibliothèque bleue lors des veillées, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle²⁴.



Alfred Morin, en se basant sur les livres de comptes du libraire grenoblois Jean Nicolas, au milieu du XVII^e siècle, distingue différents types d’accès aux livres²⁵. Ces derniers pouvaient être achetés à crédit ou encore loués. Outre un public majoritairement religieux et bourgeois, consommateur de livres perçus comme des marqueurs sociaux, le monde rural fut gagné par le livre et, en particulier les livres de la Bibliothèque bleue grâce à de petits notables ou de riches paysans lettrés. Les modalités de l’accès, par la lecture collective, et le goût plus prononcé pour un type d’ouvrage inspiré de la tradition orale, marquent une fracture entre lecteurs urbains et lecteurs ruraux. Les livrets de colportage offrent alors une sorte de fracture sociale entre les lecteurs. Le français utilisé est ainsi plus adapté aux citadins qu’aux ruraux qui doivent compter sur l’interprétation et la traduction des petits notables maîtrisant le français.

²³ Louis Maggiolo, *Statistique de l'Enseignement primaire, tome second (Statistique comparée de l'Enseignement primaire, 1829-1877)*, Paris, Imprimerie nationale, 1880 ; Michel Fleury et Pierre Valmary, « Les progrès de l’instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III, d’après l’enquête de Louis Maggiolo (1877-1879) », *Population*, 12-1, 1957, p. 71-92.

²⁴ Robert Mandrou, « Littérature de colportage et mentalités paysannes. XVII^e et XVIII^e siècles », *Études rurales*, n°15, 1964, p. 72-85.

²⁵ Alfred Morin, *Catalogue descriptif de la 'Bibliothèque bleue' de Troyes (Almanachs exclus)*, Genève, Droz, 1975 ; Micheline Lecoq et Henri-Jean Martin, *Livres et lecteurs à Grenoble : les registres du libraire Nicolas (1645-1688)*, Genève, Droz, « Histoire et civilisation du livre », n° 10, 1977.

2.2. Thèmes et motifs récurrents du Corpus

D'une part, les contes étaient un genre particulièrement apprécié dans le monde rural. En effet, les héros de ces contes étaient souvent des déshérités physiques ou mentaux, loin de l'idée qu'un héros est toujours un prince ou une princesse. Souvent, un corps de métier est également mis en avant comme, par exemple, le forgeron dans *Le bonhomme misère*, ou encore le meunier et le tailleur souvent associés à une figure diabolique. La trame narrative, souvent la même, fixe toutefois un but à atteindre qui est l'élévation par l'aboutissement d'une quête. Pour achever celle-ci, le héros doit accomplir des tâches surhumaines relevant souvent du fantastique qui prend racine dans le folklore et emprunte des motifs traditionnels. Les contes populaires s'inspirent des mythes pour créer des situations de vraisemblance. Au cœur de la trame narrative, se trouve un rapport d'opposition qui génère tensions et luttes faisant référence à un horizon d'attente : l'homme et la nature, le maître et le sujet, la communauté paysanne et tout ce qui n'en fait pas partie²⁶. On relève aussi une prépondérance de sujets « surnaturels », témoignant d'un besoin d'évasion « mythique ou mystique » des masses paysannes. À l'inverse, les livres les moins édités concernent la vie quotidienne et le travail : le public rural cherche des livres pour s'évader (comme par exemple le montre l'idéal du berger incarnant l'idéal du travailleur vertueux et pieux, personnage souvent présent). 20% des livrets sont des contes de fées tandis que les livres d'instructions représentent moins du quart de la production. Dans les livres de la Bibliothèque bleue, le monde rural est valorisé tandis que la ville apparaît comme un lieu de misère et de perdition. Les membres des corporations de métiers se lamentent ainsi sur leur sort, dans le roman *Jeune et Belle*, car la ville est décrite comme un lieu d'enfermement rempli de vices, tandis que le milieu champêtre est un lieu d'amour et de divertissement, empreint de merveilleux.

D'autre part, beaucoup de titres de la Bibliothèque bleue sont des adaptations de récits médiévaux, notamment de romans chevaleresques, pour la plupart issus de la tradition orale. Cependant, le passage à l'écrit et les réécritures successives en font une création continue. Or, cette transposition de la tradition orale à l'écrit naît et se développe grâce à l'imprimerie. Ainsi, suite à la traduction de la version espagnole par Vion d'Alibray, *Tiel Eulenspiegel* est mis en forme par un théologien du nom de Murner puis l'œuvre est publiée à Strasbourg et traduite plus tard en 1532 en Français. Le passage de l'oralité à l'écrit n'est pas toujours connu, comme pour *Le bonhomme Misère*.

²⁶ Lise Andries et Geneviève Bollème, *op. cit.*

Exemplier de l'évolution des œuvres : Un foyer européen de contes adaptés et traduits en français dans les livrets de la Bibliothèque bleue

Œuvre originale (+ pays ou auteur si indication)	Équivalent dans la Bibliothèque bleue
Allemagne—« Till Eulenspiegel » en 1510.	<i>La vie joyeuse et recreative Tiel-ulespieglel</i> traduction du XVI ^e siècle Source : (https://data.bnf.fr/fr/12009769/till_eulenspiegel/)
Origine italienne – « Federigo »	<i>Le bonhomme Misère</i> , Oudot, 1665 Les frères Grimm publient un conte allemand similaire : <i>Le pêcheur et sa femme</i> Source: (https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1087466/f19.item)
Allemagne Augsbourg - 1509 – <i>Fortunatus et ses fils</i>	Adaptation dans toute l'Europe : Popularisé en France par les livrets de la Bibliothèque bleue sous le titre de <i>Histoire des aventures heureuses et malheureuses de Fortunatus</i> Adaptation théâtrale en Angleterre en 1599 par Thomas Dekker sous le titre de <i>Old Fortunatus</i> Source : (https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1984_num_39_1_1587)

La Bibliothèque bleue et les ouvrages qui la constituent n'ont cessé d'évoluer à travers les siècles. Ainsi, souvent, lors de réimpressions ou de rééditions, le vocabulaire est rafraîchi, remis au goût du jour : « ouïr » devient « entendre » ou « voir » dans certains ouvrages. Le style, lui aussi, est simplifié pour devenir selon les termes une forme plus « écrite ». Cette réécriture tend à se figer et à s'éloigner alors de la tradition orale des campagnes, marquant ainsi une distinction entre tradition orale du monde rural et tradition écrite des villes.

Ces remaniements des textes et ces modifications peuvent aussi démontrer l'évolution de la société. Ainsi, Dieu, qui était autrefois compatissant avec les pauvres, devient plus lointain et sévère, ce qui reflèterait la société d'ancien Régime et son pouvoir. Roger Chartier et Daniel Roche ont souligné cette divergence dans les écrits au cours de la période moderne. Ainsi, le thème de la mort et de la peur de mourir relève d'une réelle obsession du XV^e au XVII^e siècle qui a cependant tendance à s'atténuer jusqu'à la Révolution. Le motif répond bien à un horizon d'attente qui change avec la société elle-même. C'est ainsi que, dans le terreau de la prospérité des villes, se constitue

une classe bourgeoise lettrée et des spiritualités renouvelées par la présence d'ordres religieux. Alfred Morin a montré l'importance de ces livrets dans la diffusion de nouveaux courants religieux comme ce fut le cas pour le protestantisme²⁷.

Dans un autre domaine, cette fois linguistique, Mathée Giacomo a souligné le rapport entre langues et diffusion littéraire comme enjeu de pouvoir²⁸. L'ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539, abolit l'utilisation du latin dans la vie publique en systématisant l'utilisation du français. Notamment dans les tribunaux, les notables, représentant une certaine autorité, se devaient de maîtriser le français. Cette ordonnance marque donc un premier pas vers une volonté d'unification linguistique qui joue en faveur aussi d'une unification politique. Or les notabilités de province jouèrent un rôle essentiel dans cette uniformisation. Plus tard, Richelieu, pour encourager cette diffusion de la langue française, créa en 1643 un imprimeur royal en langue française pour l'impression des commandes royales. Le français devint ainsi un instrument de l'expression et de la création de la culture moderne. Puis, sous Louis XIV, Colbert entreprend une politique scolaire s'appuyant sur une diffusion du français dans les écoles tandis que la langue pénètre de plus en plus les textes religieux. Toutefois, M. Giacomo pose les limites d'une telle logique en rappelant la difficile pénétration de l'usage de cette langue d'État dans les masses populaires. La langue française, jusqu'au XVIII^e siècle, reste donc une langue de l'élite. Elle ne pénètre vraiment les couches basses de la population que sous la Révolution et son ambition unificatrice.

Il existe bel et bien un lien indéniable entre la langue française et la littérature comme moyen de diffusion et d'exercice des formes de pouvoir. La diffusion de cette littérature par livrets rentre donc dans une mécanique complexe de la linguistique, du pouvoir de l'état et de la littérature.

3. Le corpus

3.1. Présentation des exemplaires

Le Corpus est composé de quatre petits livres de la Bibliothèque bleue de l'imprimeur Pierre Chalopin à Caen.

- Le premier livre est celui de *Bon Homme Misère*²⁹. Il est vendu 4 sous, chez l'Imprimeur-Libraire de la Froide-Rue de Pierre Chalopin, et comporte 24 pages ainsi qu'une

²⁷ Alfred Morin, *Catalogue descriptif... op.cit.*

²⁸ Mathée Giacomo, « La politique à propos des langues régionales : cadre historique », *Langue française*, 1975, 25, p. 12-28.

²⁹ *Histoire nouvelle et divertissante du bon homme Misere, dans laquelle on verra ce que c'est que la misère, où elle a pris son origine, comme elle a trompé la mort, et quand elle finira dans le monde. Le prix est de 4 sous*, A Caen, chez Pierre Chalopin, 1743. Fonds Patrimoine de la Bibliothèque Diderot de Lyon, 2RA 4532.

couverture bleu gris. Les pages sont assemblées sous forme de cahier par une corde blanche. Le titre du conte et les informations ne sont pas écrits sur la première de couverture mais sur la page de titre. On y trouve aussi un résumé en quatre lignes de l'histoire, et une illustration : le buste d'un homme de profil. Il n'y a pas le nom de l'auteur inscrit dans le livret. Il est écrit « Origine de Misère » dans l'en-tête de chaque page, avec le numéro de la page. Ce livre possède aussi une note de bas de page à la page 15 : ces notes étaient souvent enlevées pour les livres destinés à la lecture orale.

- Le deuxième livre est intitulé *Fortunée* et comprend 24 pages³⁰. La dernière page montre deux illustrations : le portrait d'un homme et un bouquet de fleurs, les deux encadrés de motifs. Le titre du récit est inscrit sur la première page (page de titre), la deuxième page accompagnée de la mention « conte » puis dans l'en-tête de toutes les pages. Les pages sont toutes numérotées.
- Le troisième livre est celui de *Barbe-Bleue* sur 12 pages³¹. Comme pour celui de « Fortunée », il y a deux illustrations sur la dernière page : le dessin du profil d'un homme, et deux oiseaux entourés de branches. Ces deux dessins sont encadrés par des motifs. On retrouve le titre de l'histoire sur la page de titre puis sur la troisième, au début du récit avec la mention « conte ». Ce livre a la même mise en page que celui de *Fortunée* : les pages sont numérotées dans le coin, et l'inscription « La Barbe-Bleue » est inscrite sur l'en-tête de chaque page. Il y a une moralité inscrite à la fin du récit. La couverture est bleu foncé.
- le quatrième livre est celui de *Jeune et Belle*³². Avec ses 48 pages, il s'agit du plus long récit. La couverture est bleu foncé. Le titre du récit n'est pas inscrit sur la couverture mais sur la page de titre du livre : il est imprimé sous le titre *Jeune et Belle, conte nouveau*. On retrouve juste en dessous la même illustration qu'à la fin de *Barbe-Bleue* : deux oiseaux encadrés de branches. En dessous, il est inscrit le lieu d'impression « A Troyes » et le nom de l'imprimeur « Chez Jean Garnier, Imprimeur- Libraire, rue du Temple ». C'est l'adresse éditoriale. Dans le pied- de-page il y a la mention « Avec Permission ». Sur la troisième page : le titre avec la mention conte nouveau, et une illustration (le visage d'un homme qui porte une couronne de laurier de profil). Ici aussi le titre de l'histoire est inscrit dans l'en- tête de chaque page avec le numéro de page.

³⁰ Marie-Catherine Le Jumel de Barneville, baronne d'Aulnoy, *Fortunée*, A Caen, chez Pierre Chalopin, 1743. Fonds Patrimoine de la Bibliothèque Diderot de Lyon, 2RA 4539.

³¹ Charles Perrault, *Barbe-bleue*, A Caen, chez Pierre Chalopin, 1743. Fonds Patrimoine de la Bibliothèque Diderot de Lyon, 2RA 4837.

³² Henriette-Juliette de Castelnau, comtesse de Murat, *Jeune et belle, conte nouveau*, A Caen/Troyes, chez Pierre Chalopin/chez Jean Garnier, 1743. Fonds Patrimoine de la Bibliothèque Diderot de Lyon, 2RA 1351.

Dans les trois premiers livres, l'illustration du portrait de l'homme est toujours la même. Des éléments se retrouvent dans les quatre livres : nom de l'histoire et pagination dans l'en-tête, présence d'illustrations et d'ornements. La localisation des illustrations et leur nombre est variable : les illustrations n'illustrent pas toujours l'histoire et sont là pour inciter le lecteur à acheter. Ces illustrations ne sont pas inédites et sont réutilisées pour plusieurs livres. La technique de gravure sur bois est généralement celle utilisée car peu coûteuse le motif est imprimé en relief puis encré, les imprimeurs réutilisent plusieurs fois la même gravure. Pour les livres de *Fortunée* et *Barbe-Bleue*, le nom de l'imprimeur, ainsi que le prix et lieu de vente ne sont pas inscrits comme c'est le cas dans *Bon homme Misère* et *Jeune et Belle*. Ces livres n'ont pas tous une morale ou un court résumé. La mise en page n'est donc pas totalement uniforme.

3.2. *Richard sans Peur* et *Robert le diable* : deux exemples bien étudiés

Le cas de *Richard sans Peur* est un bon exemple pour comprendre l'évolution éditoriale du roman de chevalerie. Selon les travaux d'Helwi Blom³³, le corpus, composé de 70 romans au XVI^e siècle et parmi les premiers en langue vernaculaire, n'est pas figé. Au cours du XVI^e siècle, les romans de matière antique et de matière de Bretagne (romans arthuriens) sont délaissés au profit des romans de chevalerie espagnols et italiens. À la fin du même siècle, la stratégie éditoriale du genre devient également plus spécifique. Tandis que Paris et Lyon avaient concentré la production du genre avec 40 titres au moins au cours du XVI^e siècle, la production était encore inexistante à Troyes et réduite à 3 titres à Rouen. Tout change au début du XVII^e siècle avec une concentration de la production à Rouen et à Troyes. En effet, dès la fin du XVI^e siècle, les éditions rouennaises ont fait des romans de chevalerie l'une de leurs spécialités et comptent 76 romans au XVII^e siècle. À Troyes, les romans de chevalerie deviennent également une spécialité avec 146 titres au XVII^e siècle. Rouen et Troyes parviennent ainsi à rivaliser avec Paris et Lyon et peuvent produire des livres moins chers et à proximité d'un nouveau marché. L'essor de ces deux villes peut s'expliquer par la forte population qui est la plus alphabétisée de France, la prospérité de ces régions, l'industrie papetière bien implantée et leur proximité avec Paris qui consomme beaucoup d'ouvrages imprimés. Le succès de la stratégie du roman de chevalerie de la Bibliothèque bleue permet la prolifération du genre qui bénéficie de plusieurs atouts : des titres sans monopole, des impressions courtes de basse qualité et peu illustrées à partir de gravures sur bois souvent réemployées.

³³ Helwi Blom, « *Vieux Romans* » et « *Grand Siècle* » : éditions et réceptions de la littérature chevaleresque médiévale dans la France du dix-septième siècle, unpublished PhD dissertation, Utrecht University, 2012.

D'après Helwi Blom, le roman de *Richard sans Peur* était connu d'un large public et remporta un grand succès au XVII^e siècle. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Richard sans Peur* appartenait à la langue courante avec des expressions comme « être un Richard sans peur » pour dire « être courageux ». En Normandie, néanmoins, *Richard sans Peur* ne connut pas un grand succès, limité à 17 éditions, comparé au reste de la France : Troyes compte 21 éditions et dans d'autres villes de provinces, on en compte 20³⁴. Le roman *Richard sans Peur* occupa une grande place dans le corpus de la Bibliothèque bleue jusqu'à la disparition du genre. Il fait partie des livres qui restent dans le corpus de la Bibliothèque bleue à partir du XVIII^e siècle jusqu'à sa disparition et sa production se répartit de la façon suivante³⁵ :

	xvi ^e siècle	xvii ^e siècle
PARIS	240 (soit 0,96 % de la prod.)	14 (soit 0,08 % de la prod.)
LYON	140 (soit 0,93 % de la prod.)	73 (soit 1,22 % de la prod.)
TROYES	0	146 (soit 14,6 % de la prod.)
ROUEN	6 (soit 0,2 % de la prod.)	76 (soit 1,27 % de la prod.)

En Normandie, la première édition de *Richard sans peur* date de la fin du XVI^e siècle à Rouen. Au début du XVII^e siècle, Nicolas Oudot (v. 1565-1636) imprime à Troyes une histoire de *Richard sans Peur* dans la continuité des versions de Lyon et demeure l'une des plus sophistiquées (lettrines, bandereaux, illustrations, polices différentes, retour à la ligne et formation d'un nouveau paragraphe pour marquer le changement de chapitre). En comparant avec une version lyonnaise, il apparaît que N. Oudot raccourcit les phrases en supprimant les formulations répétitives, les périphrases qui désignent Richard et obtient finalement un ouvrage de 80 pages contre une version encore plus courte de 56 pages chez Yves Girardon, imprimeur libraire à Troyes³⁶. Sur le modèle de l'impression de Troyes, on retrouve les éditions de Montbéliard, Épinal, Nancy et Bruyères. À partir du XVIII^e siècle, les rééditions s'éloignent de plus en plus des versions de base, entre autres en modernisant la langue. Jacques Oudot (1654-1711) réduit ainsi le livre de 16 feuillets, passant ainsi de 40 feuillets à 24. Cela représente une grande réduction mais la version de J. Oudot reste assez fidèle à celle de

³⁴ Jean-Dominique Mellot, « Richard sans Peur imprimé en Normandie : enquête sur une logique éditoriale (fin XVI^e-début XIX^e) », *Annales de Normandie*, 64^e année, n° 1, 2014, p. 189-214.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Marie-Dominique Leclerc, « Richard sans Peur dans la Bibliothèque bleue : XVII^e - XIX^e siècle », *Annales de Normandie*, 64^e année, n° 1, 2014, p. 229-253.

N. Oudot. La veuve de Jean III Oudot réédite ensuite l'histoire en omettant de longs passages ce qui altère fortement la logique du récit et donc handicape la compréhension par le lecteur. Cet exemple illustre bien l'appauvrissement des rééditions du XVIII^e siècle. Sur le modèle de l'impression de Troyes, on retrouve également les éditions de Montbéliard, Épinal, Nancy et Bruyères. Puis la version de Cologne, publiée sous une fausse adresse « A Cologne, chez Manteaubléu, rue des Libertins, à l'enseigne Vaut-rien » en 1767, et dont la source est inconnue, inspira l'édition de Chalopin à Caen. La version de Caen comporte 24 pages en in-8^o et 23 chapitres tandis que la version de Cologne a 30 pages et 31 chapitres. De nombreuses similitudes rapprochent la version de Chalopin avec celles de Cologne, de Nantes puis, servit plus tard à l'édition de la Falaise en 1811 chez Letellier³⁷. Ce roman est lié à celui de *Robert le diable* en raison de la filiation entre les deux personnages : Richard étant le fils de Robert.

Robert le Diable illustre de son côté un autre genre à succès, celui de la morale chrétienne. L'évolution du roman, du XII^e siècle au XIX^e siècle, permet de mettre en évidence un changement des mœurs de la société. Tandis que le public demeure longtemps celui de la petite noblesse pour se populariser au XVII^e siècle, le changement se fait surtout au XVIII^e siècle.

VERSION MANUSCRITE	INCUNABLE	EDITIONS POPULAIRES (XII ^e - XIX ^e s.)	ED. DECKHERR (XIX ^e siècle)				
1. Mariage du Duc de Normandie. La Duchesse ne peut avoir d'enfant.	1. Séquence identique.	1. Séquence identique.	1. Séquence identique.	11. Blessure de Robert.	11. Séquence identique.	11. Séquence identique.	11. Séquence <i>supprimée</i> .
2. Conception de Robert donné au Diable. Naissance de Robert.	2. Séquence identique.	2. Séquence identique.	2. Séquence identique.	12. Arrivée d'un faux héros, le Sénéchal.	12. Séquence identique.	12. Séquence identique.	12. Séquence <i>supprimée</i> .
3. Enfance-adolescence : meurtres et pillages.	3. Séquence identique.	3. Séquence identique.	3. Séquence identique.	13. La fille de l'empereur muette jusqu'alors, démasque l'usurpateur et révèle les exploits de Robert.	13. Séquence identique.	13. Séquence identique.	13. Séquence <i>supprimée</i> .
4. Robert est mis hors la loi.	4. Séquence identique.	4. Séquence identique.	4. Séquence identique.	14. L'hermite annonce à Robert le pardon de ses fautes.	14. Séquence identique.	14. Séquence identique.	14. Séquence identique.
5. Rencontre fortuite de Robert et de sa mère. Repentir de Robert.	5. Séquence identique.	5. Robert part à la rencontre de sa mère. Devant elle il se repent.	5. Rencontre fortuite de Robert et de sa mère. Repentir de Robert.	15. Robert part vivre avec l'hermite.	15. On proclame le mariage de Robert et de la fille de l'empereur.	15. Séquence identique à l'incunable.	15. Combat singulier entre Robert et Sangredino.
6. Pèlerinage à Rome.	6. Séquence identique.	6. Séquence identique.	6. Voyage en Afrique.	16. Mort de Robert. Une abbaye portera son nom.	16. Robert devient duc de Normandie.	16. Séquence identique à celle de l'incunable.	16. Victoire de Robert qui tue son adversaire et lui prend un anneau magique. La princesse recouvre alors la parole.
7. Robert va trouver un hermite qui lui indique sa pénitence : contrefaire le fou et le muet.	7. Séquence identique.	7. Séquence identique.	7. Au cours de son voyage Robert rencontre un hermite qui lui indique sa pénitence.				17. Mariage de Robert et de la princesse.
8. Sept années de pénitence à la cour de l'empereur de Rome.	8. Séquence identique.	8. Séquence identique.	8. (années de pénitence rapidement évoquées.)				18. Robert devient duc de Normandie.
9. Guerre des Turcs contre l'empereur. Le Sénéchal de l'empereur lui refuse son aide.	9. Le Sénéchal s'allie aux Sarrazins contre l'empereur.	9. Séquence identique à celle de l'incunable.	9. Sangredino, prince rival de l'empereur s'allie aux Sarrazins contre lui.			17. Robert rappelé à Rome tue le Sénéchal.	19. On annonce une postérité glorieuse : Richard sans peur succédera à Robert.
10. Robert par trois fois se court l'armée.	10. Séquence identique.	10. Séquence identique.	10. Séquence identique.			18. On annonce une postérité glorieuse : Richard sans peur succédera à Robert.	

Ce tableau répertorie les différentes variantes entre les versions³⁸.

Dans les versions les plus anciennes, le texte relève de la morale chrétienté en vigueur jusqu'au XVII^e siècle et qui tend à s'effacer au XVIII^e siècle. La première version montre un monde binaire, divisé entre le Bien et le Mal qui se s'affrontent. Le personnage de Robert incarne le Mal mais se convertit devant un Dieu sévère et effrayant. Le texte est donc porteur d'une moralité chrétienne, faite de crainte Dieu, typique du Moyen Âge. Dans les versions de la Bibliothèque bleue, ce Dieu devient moins autoritaire à partir du XVIII^e siècle et le personnage de Robert tend à se complexifier et à se nuancer au XIX^e siècle.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Lise Andries, « La Bibliothèque bleue : les réécritures de 'Robert le Diable' », *Littérature*, 30, 1978, p. 51-66.

Aussi la version de la veuve Oudot en 1715 reste-t-elle fidèle à la morale chevaleresque qui prône l'humilité devant Dieu et la protection de la famille tandis que la version tardive de Deckherr montre un Robert changé par sa pénitence et humble devant les membres de sa famille. D'autres différences concernent la langue et sa modernisation avec la suppression des adjectifs de la version du Moyen Âge³⁹.

3.3. Les exemples de réadaptation de contes par la Bibliothèque bleue

Jeune et Belle est un conte de fées en prose rédigé par la romancière et conteuse française Henriette-Julie de Castelnau (1670-1716), comtesse de Murat. Il fut publié en 1698 dans le recueil *Contes de Fées*, alors que le genre du « conte à la française » est à son apogée dans la décennie 1690. Ce conte, *Jeune et Belle*, emprunte beaucoup à l'univers mythologique avec certains de ses personnages tels que Zéphyr, Vénus, Diane, Patocle, Narcisse ou encore des créatures de l'imaginaire antique comme les Sirènes et les Tritons. À cela s'ajoute un univers médiéval parcouru des thèmes de la poésie et de la littérature de chevalerie comme l'amour courtois, la lutte contre les dragons, les prouesses ou encore la rivalité d'influence qui sont des sujets très en vogue sous l'Ancien Régime. D'autres éléments, en revanche, sont très contemporains et témoignent de la fascination de l'auteur et de sa génération pour le château de Versailles. En effet, le château des Fleurs, au milieu de la forêt, renvoie clairement au château de Versailles. En effet, la description détaillée du faste, de la richesse et du raffinement de château ainsi que des jardins, des cours d'eau et des fontaines évoque bien la réalité du Château, centre de pouvoir hors la ville. Dans le conte, le contraste entre le monde de la ville et de la campagne est d'ailleurs saisissant. La ville et la cour sont décrits comme un univers hostile, lieu des artifices, de la superficialité, des tentations et des tensions. À l'inverse, la campagne est le cadre de l'émerveillement comme en témoigne le champ lexical de la féerie pour l'environnement pastoral : « bois charmant », « prairie délicieuse ». Ce contraste ville/campagne se reflète dans les vertus, les vices et les caractères des personnages. Tandis que les hommes de la cour sont artificiels, profiteurs et orgueilleux, le berger est simple, honnête, tranquille et possède beaucoup d'esprit. On retrouve bien là la tradition selon laquelle au XVIII^e siècle, le personnage du berger incarne l'idéal de vertus, de dévotion, de travail et de fidélité. La hiérarchie des valeurs paraît primer sur la hiérarchie sociale, même si ce dernier point est à nuancer puisqu'on le berger a des origines aristocratiques et princières. Un autre élément contemporain serait l'introduction d'esclaves dans la société française depuis les colonies du royaume. Dans le conte, ce sont des esclaves qui gardent en effet le troupeau. Enfin, l'action du

³⁹ *Ibid.*

conte se déroule lors d'un hiver particulièrement rigoureux comme l'époque en connut en raison du « petit âge glaciaire ». Pour terminer, ce conte a fait l'objet d'une réédition de la maison Chalopin et intègre ainsi le catalogue de la Bibliothèque bleue de Caen. Le format est le suivant : « A Troyes chez Jean Garnier. [Caen, Chalopin], (v.1800), in 16, de 47 pp. vign. aux oiseaux au titre, et bois avec portrait en p.3, broché couv. gris bleu, exemplaire lég. court de marges. » Les quelques bois d'illustration sont au nombre de deux et proviennent de Chalopin pour illustrer cette contrefaçon, à l'adresse de Troyes « avec permission ». Si cette version du récit reste fidèle à la version originale de la comtesse de Murat, elle est toutefois simplifiée par Chalopin, sans doute pour élargir et diversifier son public tout en s'adaptant à lui. Les différences se situent surtout au niveau de ce que Raymonde Robert nomme « l'écriture féerique⁴⁰ ». Dans la version de la Bibliothèque bleue on retrouve plus explicitement et « simplement » le schéma classique du conte de fée qui structure le récit, c'est-à-dire la réparation du méfait avec la libération d'Alidor, la mise en évidence d'un couple héroïque que sont « Jeune et Belle » et son berger qui résistent chacun aux tentations et aux artifices et enfin l'instauration d'un ordre féerique avec un univers empreint de fantastique avec des personnages imaginaires.

L'histoire du *Bon homme Misère* est présentée par le narrateur comme le récit d'un conte fait par un curé rencontré lors d'un voyage en Italie. Dans le récit du prêtre, vivait dans une paroisse un homme nommé Misère qui parvint à tromper la mort. Voici comme la chose advint. Deux hommes cherchant un endroit où loger avant de reprendre leur route se retrouvent chez Monsieur Misère, un homme très pauvre et chagriné par le vol de ses poires, accueille chez lui deux hommes de passage en quête d'un abri. Ayant entendu monsieur Misère souhaiter se venger du voleur, les deux hommes prièrent Dieu d'exhausser son vœu. Lorsque le voleur revient voler les poires de Misère, il se retrouve alors piégé dans le poirier et ne peut en descendre que grâce à l'autorisation de monsieur Misère. Désormais, toute personne montant dans l'arbre est faite prisonnière et ne peut en descendre que sous l'ordre de monsieur Misère. Plus tard, la mort qui était venue chercher monsieur Misère se retrouve elle aussi piégée grâce au stratagème de monsieur Misère. Ce dernier promet à la mort de la laisser descendre en échange de sa vie éternelle. Le conte du *Bon homme Misère* fut l'une des éditions les plus populaires de la Bibliothèque bleue. Sa plus vieille occurrence date du 1^{er} juillet 1719 et est signée Sieur de la Rivière. Il se peut que le conte du *Bon homme Misère* ait déjà été édité par les Oudot en 1665. La présence de ce récit dans la Bibliothèque bleue daterait alors de la seconde moitié du XVII^e siècle voire même de manière plus certaine du début du XVIII^e siècle. Dans une étude déjà ancienne, Champfleury rapporte que cet ouvrage de la Bibliothèque bleue eut un tel succès qu'il fut réimprimé sans cesse pendant deux siècles à grande échelle.

⁴⁰ Raymonde Robert, *Le conte de fées littéraire en France. De la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2002.

Champfleury parle de plusieurs milliards d'exemplaires de tirages⁴¹. L'édition de Pierre Chalopin, quant à elle, était vendue 4 sous et comportait 23 pages et un médaillon contenant le portrait d'un sage grec. Le thème de la mort, présent dans ce conte, appartient à la littérature macabre, liée très fortement au catholicisme et à la sensibilité baroque. Le conte tient pourtant sa source d'un récit très ancien venu d'Italie. Comme l'auteur le précise d'ailleurs, « dans un voyage que je fis autrefois en Italie... ». Dans ce récit italien, le personnage est le jeune Federigo qui héberge le Christ et bénéficie en échange de trois vœux. L'un des vœux est de pouvoir piéger quiconque monterait dans son oranger. Federigo trompe lui aussi la mort de la même manière que monsieur Misère mais ne rallonge son existence que de quelques années pour la finir en enfer. Il y a donc de fortes similitudes entre les deux récits comme la présence de la mort, de l'arbre ou encore du souhait. D'autres contes européens sont aussi similaires, comme en Allemagne avec le pêcheur et sa femme, le conte Gascon de La Ramée ou encore un gwerz breton datant de 1700. Champfleury souligne d'ailleurs que la transmission de ce conte s'est faite par une transmission orale, ce qui expliquerait la présence de ce conte dans diverses parties de l'Europe : « Dans ces voyages infinis de bouches en bouches, les mauvais vers sont mis de côté, les véritables formules de la pensée sont fixées⁴². » Le conte du bon homme misère est donc un conte issu de la tradition orale populaire ayant puisé sa source en Italie.

Le conte de *Barbe-bleue* imprimé chez Chalopin en 1743, dans un petit format in-12, est inspiré de la version établie par Charles Perrault et publiée dans ses *Contes de ma mère l'Oye* en 1697. Il est question d'un homme riche et repoussant dont les épouses disparaissent. Après le refus de ses voisines de l'épouser, seule l'une d'entre elle accepte, attirée par les richesses. Alors que Barbe-bleue s'est absenté en lui laissant toutes les clés du château, elle lui désobéit en ouvrant la seule porte interdite. Elle découvre alors les cadavres des épouses passées et laisse tomber de stupeur la clé. Alors que barbe-bleue, découvrant l'imposture, décide d'égorger sa femme, celle-ci obtient de recevoir d'abord sa sœur Anne et ses deux frères, lesquels parviennent, quand tout espoir semble perdu, à sauver leur sœur en tuant Barbe-bleue. Le personnage de Barbe-bleue est une variante du personnage de l'ogre qui s'attaque aux femmes et aux enfants dans la tradition orale. Cela rappelle Cronos et Médée dans la mythologie grecque qui ont, eux aussi, un comportement infanticide. Mais la version de Perrault semble prendre son inspiration dans plusieurs sources, la Bible et le péché d'Ève, ou encore le mythe de Didon et de sa sœur Anne (*L'Énéide*, livre IV), peut-être même le roi d'Angleterre Henri VIII. Du texte de Perrault, Chalopin suit fidèlement la trame mais modernise la langue.

⁴¹ Champfleury, *Recherches sur les origines et les variations de la légende du bonhomme Misère*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, éditeurs, 1861.

⁴² *Ibid.*, P. 20.

Fortunée est un conte de fées écrit et publié vers 1697-1698 par Marie-Catherine d'Aulnoy à laquelle le genre du conte merveilleux ou conte de fées doit beaucoup. En 1690, est publié son roman *Histoire d'Hypolite, comte de Douglas, livre second* qui inclut le premier conte de fées littéraire français : *L'Ile de la félicité*. Antoine Furetière définit alors, dans son dictionnaire universel de 1690, le conte de fées comme un « Terme qu'on trouve dans les vieux romans, qui s'est dit de certaines femmes ayant le secret de faire des choses surprenantes ». L'auteure inclut d'ailleurs de nombreuses allégories et des satires dans ses œuvres de façon à critiquer la cour et la société française du XVII^e siècle. À sa sortie, le conte de *Fortunée* connaît immédiatement un grand succès mais l'auteur le signe anonymement sous le nom « Madame d'**** », car il n'est pas convenable pour une femme noble de publier sous son nom et que ce nouveau genre est encore sujet à débats. C'est à Marie-Catherine d'Aulnoy que l'on doit l'idée de faire passer les contes de l'oral à l'écrit : ses écrits reprennent quelques idées tirées du folklore mais les histoires restent originales et étaient racontées dans les salons littéraires du XVII^e siècle. Le succès ne fut pas seulement français mais aussi anglais, jusqu'à inspirer le théâtre français et anglais. Jusqu'au XIX^e siècle, des dramaturges français s'inspirent en effet des trames de ses œuvres pour les transformer en pièce de théâtre. Son audience est cependant limitée par le succès que rencontre son contemporain Charles Perrault. Ses contes font toutefois l'objet d'une réédition dans la Bibliothèque Bleue : la maison Chalopin publie entre 1777 et 1822 ses Contes de fées : la *Princesse Rosette*, *La Grenouille bienfaisante*, conte nouveau tiré des Fées, et *Fortunée*, qui sont disponibles à la Bibliothèque Diderot de Lyon. L'héroïne du conte est une jeune fille appelée Fortunée dont le père vient de mourir et qui est victime des méfaits de son frère Badou. Une nuit, alors qu'elle va chercher de l'eau pour arroser ses œillets, Fortunée rencontre la reine des Bois qui lui remplit sa cruche d'or. En rentrant chez elle, elle remarque que Badou lui a volé ses œillets, et qu'elle doit partir les récupérer. Finalement, à la fin du récit, la reine apprend à Fortunée qu'elle est née princesse, qu'elle est sa tante, et que les œillets sont en réalité son fils. Les fleurs se transforment alors en un prince, que Fortunée prend pour époux.

CONCLUSION GENERALE

La Bibliothèque bleue a donc su se renouveler de sa création au XVI^e jusqu'à son apogée au XVIII^e siècle en proposant des contes, des récits et des cantiques adaptés aux nouvelles mentalités de la société d'Ancien Régime. Ainsi, du chevalier vertueux au berger dévot, du prince à l'artisan ou de la puissante ville aux campagnes féeriques, ces évolutions témoignent bien d'un renouveau des conceptions sociales de l'individu au cours du XVIII^e siècle. Nous avons bien vu qu'un même conte s'adapte aux préoccupations et aux mentalités locales pour permettre une certaine

identification et une valorisation du lecteur dans son rapport à la société. En effet, cette littérature tant célébrée que décriée, constitue un outil d'analyse indispensable aux historiens pour comprendre l'univers et l'imaginaire du public dans sa diversité, sa complexité et ses limites grâce aux récits bien sûr mais également au rôle de l'image comme vecteur de représentation. En outre, ces livrets apportent des indications sur le contexte économique et sur le commerce de l'imprimerie comme nous l'avons mis en évidence avec les stratégies éditoriales de la famille Chalopin à Caen au début du XVIII^e siècle. Les méthodes de diffusion des ouvrages de l'imprimerie aux colporteurs en passant par les foires nous permettent de dégager un circuit bien établi, efficace et prospère qui a joué un rôle indéniable dans la croissance de l'alphabétisation et des connaissances à l'échelle du royaume. C'est cet héritage et cette volonté tant moralisatrice que pédagogique que l'on retrouve encore de nos jours avec les livres de la Bibliothèque rose et la Bibliothèque verte.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIES Lise, « La Bibliothèque bleue : les réécritures de 'Robert le Diable' », *Littérature*, 30, 1978, p. 51-66.
- ANDRIES Lise, BOLLEME Geneviève, *La Bibliothèque bleue. Littérature de colportage*, Paris, Robert Laffont, 2003.
- ARBOS Philippe, « Les Foires », *Annales de Géographie*, t. 32, n°180, 1923, p. 554-558.
- BLOM H., « *Vieux Romans* » et « *Grand Siècle* » : éditions et réceptions de la littérature chevaleresque médiévale dans la France du dix-septième siècle, unpublished PhD dissertation, Utrecht University, 2012.
- BOLLEME Geneviève, *La Bibliothèque bleue. Littérature populaire en France du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, Collection Archives, 1980.
- CHAMPFLEURY, Recherches sur les origines et les variations de la légende du bonhomme Misère, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, éditeurs, 1861.
- FLEURY Michel, VALMARY Pierre, « Les progrès de l'instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III, d'après l'enquête de Louis Maggiolo (1877-1879) », *Population*, 12-1, 1957, p. 71-92.
- FURET François, OZOUF Jacques, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Ferry*, 2 vol., Paris, Éditions de Minuit, 1977.
- GAUCHER Élisabeth, « La représentation du surnaturel dans les réécritures de *Robert le Diable* », Thierry Delcourt et Élisabeth Parinet (dir.), *La Bibliothèque bleue et les littératures de colportage*, Paris, H. Champion, Genève, Droz, 2000, p. 149-159.
- GIACOMO Mathée, « La politique à propos des langues régionales : cadre historique », *Langue française*, 1975, 25, p. 12-28.
- GIRARD Charles-François, *Du caractère et des destinées d'une littérature populaire en France : Discours couronné*, Neuchâtel, Henri Wolfrath, 1851.
- HELOT René, *La Bibliothèque Bleue en Normandie*, Rouen, Imprimerie Albert Lainé, Société rouennaise de bibliophiles, N° 72, 1928.
- HENRIOT Fabienne (dir.), *La fabrique du patrimoine écrit. Objets, acteurs, usages sociaux*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2019.
- LE BLANC-HARDEL F., *Étude sur la Bibliothèque bleue*, Caen, 1884.
- LE MEN Ségolène, « L'image et la Bibliothèque bleue normande », *Dix-huitième Siècle*, n°18, 1986, p. 98-116.
- LE ROC'H-MORGÈRE Mathilde, *Devenir imprimeur-libraire en Basse-Normandie au XVIII^e siècle, Les stratégies de la maison Chalopin*, Thèse de l'École nationale des Chartes, 2013, 2 vol.

- LE ROY LADURIE Emmanuel, compte-rendu « Geneviève Bollème, "Littérature populaire et littérature de colportage au XVI^e siècle", dans *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle* », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 28^e année, n^o 1, 1973, p. 146-151.
- LECLERC Marie-Dominique, ROBERT Alain, *Des éditions au succès populaire, les livrets de la Bibliothèque bleue, XVII^e – XIX^e siècles. Présentation, anthologie, catalogue*, CDDP, 2 vol., Troyes, 1986.
- LECLERC Marie-Dominique, « Richard sans Peur dans la Bibliothèque bleue : XVII^e - XIX^e siècle », *Annales de Normandie*, 64^e année, n^o 1, 2014, p. 229-253.
- LECOQ Micheline, MARTIN Henri-Jean, *Livres et lecteurs à Grenoble : les registres du libraire Nicolas (1645-1688)*, Genève, Droz, « Histoire et civilisation du livre », n^o 10, 1977.
- LEY R., « Les règlements commerciaux en foires de Caen et de Guibray sous l'Ancien Régime [article] L'exemple des Legueult, marchands-drapiers, à Vire », *Annales de Normandie*, 1975, p.181-186.
- MAGGIOLO Louis, *Statistique de l'Enseignement primaire, tome second (Statistique comparée de l'Enseignement primaire, 1829-1877)*, Paris, Imprimerie nationale, 1880.
- MANDROU Robert, « Littérature de colportage et mentalités paysannes. XVII^e et XVIII^e siècles », *Études rurales*, n^o15, 1964, p. 72-85.
- MARAIS Jean-Luc, « Littérature et culture 'populaires' aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Tome 87, numéro 1, 1980, p. 65-105.
- MARTIN Henri-Jean, « Culture écrite et culture orale, culture savante et culture populaire dans la France d'Ancien Régime », *Journal des Savants*, 1975, n^o 3-4, p. 225-282.
- MELLOTT Jean-Dominique, « Richard sans Peur imprimé en Normandie : enquête sur une logique éditoriale (fin XVI^e-début XIX^e) », *Annales de Normandie*, 64^e année, n^o 1, 2014, p. 189-214.
- MORIN Alfred, *Catalogue descriptif de la 'Bibliothèque bleue' de Troyes (Almanachs exclus)*, Genève, Droz, 1975.
- MOUNIER Pascale, « Les antécédents lyonnais de la bibliothèque bleue au XVI^e siècle : la constitution d'un romanescque pour le grand public », *Littératures*, 2015, 72, p. 191-216.
- PASTOUREAU, Michel, *Bleu. Histoire d'une couleur*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.
- PUDAL Bernard, « Lettrés, illettrés et politique », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1992, 8, p. 169-181.
- ROBERT Raymonde, *Le conte de fées littéraire en France. De la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2002.
- SARRAZIN Véronique, « L'affichage des prix et la promotion des livres dans les annonces de librairie au XVIII^e siècle », Annie Charon, Claire Lesage, Ève Netchine (dir.), *Le livre entre le commerce et l'histoire des idées*, Paris, Publications de l'École nationale des Chartes, 2011, p. 103-126.

SAUVY Anne, « La librairie Chalopin. Livres et livrets de colportage à Caen au début du XIX^e siècle », *Bulletin d'histoire moderne et contemporaine*, n° 11, 1978, p. 95-140.

THOMAS Jack, « Foires et marchés ruraux en France à l'Époque moderne », Christian Desplat (dir.), *Foires et marchés dans les campagnes de l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 1996, p. 177-207.

VIGIER Philippe, « Diffusion d'une langue nationale et résistance des patois en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, 1979, 25-26, p. 191-208.

WALSBY Malcolm, « Les étapes du développement du marché du livre imprimé en France du XV^e au début du XVII^e siècle », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2020, 3, p. 5-29.